

## **Question avec demande de réponse écrite E-002579/2024**

### **à la Commission**

Article 144 du règlement intérieur

**Mélanie Disdier (PFE), Fabrice Leggeri (PFE), Philippe Olivier (PFE), Christophe Bay (PFE), Marie Dauchy (PFE), Anna Brylka (PFE), Angéline Furet (PFE), Filip Turek (PFE), Pascale Piera (PFE)**

Objet: État de l'industrie automobile en Europe

Lors de la première plénière d'octobre, la Commission a fait part de ses préoccupations concernant l'industrie automobile. Toutefois, elle reste très évasive quant aux solutions à apporter. De plus, certaines difficultés rencontrées par l'industrie automobile reposent sur des éléments dont la Commission est responsable.

1. Ainsi, quelles études la Commission a-t-elle menées sur la faisabilité économique d'une transition électrique, sachant que l'industrie accuse dix ans de retard sur la Chine dans le domaine?
2. En ce qui concerne les usines de batteries subventionnées, quelles garanties avons-nous quant à la pérennité de ces usines sur le sol européen une fois que les subventions auront été versées?
3. Enfin, le prix de l'énergie reste un frein à notre compétitivité. La Commission va-t-elle tirer les conséquences de ce constat et cesser de donner du crédit aux discours antinucléaires de certains groupes politiques?

Dépôt: 19.11.2024